

COMPTE RENDU REUNION DU 18 MARS 2015

Durée de la séance : 2 heures 12.

Présents à la réunion : Christian Aguelon, Philippe Anne, Francis Bia, Philippe Billaux, Franck Blanpain, Lucien Bollotte, Jean-Paul Camberlin, Catherine Capron, Marie Castets, Bernard Champeaux, Josette Cheval, Daniel Cornet, Gaétan Dubois, Fabienne Fendrich, Jean-Noël Le Toulouzan, Nadine Lecoq, Claude Quessandier, Jean-Pierre Rousseau, Emmanuel Schillewaert, Guy Toufflet, Philippe Varin, Henri Wattiez.

Excusés : Arnaud Acher, Jean-Christophe Aplincourt, Etienne Bisson, Jacques Charron, Serge Christophe, Danielle Colombel, Patrick Courtet, Hervé Gomond, Jean Loisel.

Métropole : Aurélien Cagnard, Julie Castel, Serge Martin-Desgranges, Bertrand Masson, Aude Peyralbes

Rappel de l'ordre du jour

- 1) Calendrier
- 2) Rôle de la commission
- 3) Echanges résultant de la présentation du projet de nouvelle gare

1) Calendrier

Le planning et les ordres du jour des prochaines séances sont les suivants :

- ✓ 15 avril de 17 heures à 19 heures (PCC) : projet de nouvelle gare ;
- ✓ 22 avril à 17 heures 30 à H2O (Panorama XXL) : restitution plénière sur le projet de T4 ;
- ✓ 20 mai : 17 heures à 19 heures (PCC) : point d'échanges sur l'Ecoquartier Flaubert avec la SPLA et en présence, sous réserve, de représentants de la DREAL ;
- ✓ 17 juin (salle de réunion de la rue de l'Avalasse) ;
- ✓ 16 septembre de 17 heures à 19 heures (PCC) : Ecoquartier Flaubert ;
- ✓ 21 octobre de 17 heures à 19 heures (PCC) : Parc Urbain des Bruyères.

2) Echanges résultant de la présentation du projet de nouvelle gare

La présentation sera adressée aux membres de la commission prochainement.

Ce projet sera localisé au niveau du site de la Sernam. L'objectif quant à sa mise en service est qu'elle intervienne avant 2030.

Plusieurs membres de la commission mettent l'accent sur la desserte de la nouvelle gare en transport en commun, il est répondu que beaucoup d'incertitudes existent sur le devenir du réseau de transport en commun, mais la nouvelle gare devrait être au moins aussi bien desservie que l'actuelle. Ainsi, a minima, une liaison de la ligne T5 entre la nouvelle gare, l'écoquartier Flaubert et le pôle d'échanges est pressentie. Des réflexions sont également engagées pour faire en sorte que les deux branches du tramway puissent desservir la nouvelle gare. S'agissant du tram-train évoqué par un membre de la commission, il s'agit d'une des solutions qui sera étudiée.

Il est par ailleurs précisé que dans le projet de LNPN, un certain nombre de TER continueront de desservir la gare Rouen Rive Droite notamment ceux en provenance d'Yvetot et de Dieppe ils seront mis en relation avec l'offre de mobilité qui reste à déterminer.

Conseil Consultatif de Développement de la Métropole

Grands Projets Urbains

Suite à des interrogations portant sur la configuration de la gare et la prise en considération du coût concernant son emplacement, il est répondu que les voies ferrées seront très probablement situées au niveau de la Seine avant de plonger sous un tunnel au niveau du Pont Flaubert, mais que plusieurs solutions sont possibles quant au positionnement de la gare. S'agissant du choix de Saint-Sever il est précisé que cet emplacement n'était ni le plus, ni le moins coûteux, mais permettait de remplir toutes les fonctionnalités, notamment en termes de projet de ville.

Le projet s'inscrit dans un projet urbain de ville durable, permettant notamment d'éviter un processus de destruction et de déplacement de population.

S'agissant de la liaison entre Paris et Rouen, la priorité sera dédiée à la régularité plutôt qu'au temps de trajet. L'accent est par ailleurs mis sur la vision à longue échéance en termes de mobilité périurbaine que devrait permettre la nouvelle gare du fait de la création de sillons supplémentaires dont certains seront dédiés au fret.

Une concertation est en cours sur la nouvelle gare et les acteurs du projet veillent à ce qu'elle soit articulée en concertation avec la LNPN car les deux projets sont intimement mêlés.

Concernant la liaison de la Gare avec l'Est de l'agglomération, un système de téléphérique est évoqué par un membre de la commission pour limiter la venue des véhicules sur la rive gauche. L'intérêt de la restitution du concours Européen 2015 dont les lauréats ont présenté des approches différentes concernant par exemple les modes doux et les infrastructures est mise en avant ; des enjeux forts ont été identifiés à cette occasion et il conviendrait de les conserver.

Un membre de la commission fait part du besoin d'avoir de la matérialité sur l'objectif poursuivi. Sur ce point, la vision et l'ambition stratégique semblent insuffisamment exprimées. Il est répondu que ce projet vise à développer le trafic ferroviaire et à contribuer au développement économique en créant un quartier d'affaires permettant de rattraper le retard en termes d'emplois tertiaires supérieurs. Par ailleurs, le but de cette première phase d'études et de concertation est d'arriver à clarifier cette vision d'ici le mois de septembre.

Suite à des échanges portant sur le temps de parcours jusqu'à Paris qui pourrait porter préjudice à la volonté de développement des emplois tertiaires, il est précisé que différents benchmarks révèlent qu'un tiers des entreprises sont exogènes et deux tiers endogènes et que la qualité de vie constitue également un critère très important.

3) Rôle de la commission

S'agissant du rôle et de l'implication possible de la commission, des interrogations subsistent notamment sur la ville de demain, les ambitions politiques à partager ou encore sur la Smart City, dont la définition est complexe. Il serait par ailleurs intéressant, pour nourrir la réflexion, que la commission accède aux résultats du benchmark réalisé en octobre 2014 sur les quartiers d'affaires français pour déterminer les réussites et les échecs.

Certains s'interrogent sur l'existence ou non d'une veille à propos des attentes des politiques concernant la ville et estime que la commission peut avoir un rôle « d'accompagnateur » dans le cadre d'un processus historique car la ville de Rouen est un laboratoire passionnant sur la stratégie urbaine. Ce projet peut donc être un embrayeur pour inscrire les 21^{ème} et 22^{ème} siècles dans une dimension historique. Comment ce projet nécessaire en termes de transport, visant le bien-être des individus pourrait-il s'inscrire dans les 100

Conseil Consultatif de Développement de la Métropole

Grands Projets Urbains

prochaines années en termes de stratégie urbaine ? Le rôle de la commission pourrait être de réfléchir à cette question.

Enfin, comment les habitants intègrent-ils dans leur pratique la création d'un tel espace ? Des questionnements demeurent quant à l'utilisation et l'intégration du quartier. S'agit-il d'une extension du centre-ville, d'un deuxième centre-ville ? Il est en outre porté à la connaissance de la commission que 3 reportages de Théma Arte sont consacrés à la ville de demain.

Il est envisagé de constituer 5 ateliers avec les forces vives dès la 2^{ème} semaine d'avril dont chacun réfléchirait à une des thématiques suivantes, sachant que le champ de réflexion de chaque atelier n'est pas figé :

- ✓ Mobilité / accessibilité
- ✓ Durabilité / Innovation
- ✓ Tertiaire / Commerce / Economie
- ✓ Urbanité
- ✓ Temporalité / Temps long.

Outre ces 5 thèmes, la dimension de la culture ne devra pas être oubliée.

Il est proposé que la commission s'intéresse au temps long qui comprend l'avant, le pendant et l'après de cet espace. Ces ateliers se dérouleront entre la mi-avril et la mi-juin.

Il est proposé que les membres de la commission échangent par email pour se répartir et que chaque groupe intégrant un de ces ateliers rédige un rapport de restitution.

Suite à ces 5 ateliers, une restitution des travaux pourrait se tenir fin juin ou début juillet en présence des élus et permettre ainsi un échange avec eux.

La prochaine séance se déroulera le mercredi 15 avril de 17h00 à 19h00 au 2^è étage de l'immeuble du PCC